



District de Savoie

11 Bd du Fier
74000 Annecy
☎ 04 50 67 81 49
✉ district.savoie@neuf.fr



Responsable district : Charlotte BABAZ
06 81 67 86 86 – charlotte.babaz@free.fr

Senior Mixte/2 Promotion Finale du District de Savoie 2021/2022

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir noter que vous faites partie des 18 paires inscrites, à ce jour, à la Finale du District de Savoie de la compétition « Senior Mixte/2 Promotion ».

Cette épreuve, classée en Catégorie 4⁽¹⁾, se déroulera ainsi :

- ♣ **Convocation :** Mercredi 5 janvier 2022 à 12h45
- ♣ **Lieu :** BRIDGE CLUB DU LAC D'ANNECY - Tél : 04 50 57 76 38
11 Boulevard du Fier
74000 ANNECY
- ♣ **Organisation :** 9 tables. 2 séances de 18 donnes.
- ♣ **Horaires:** 13h – 15h45 (*fin prévue vers 18h30*)
- ♣ **Arbitre:** Charlotte Babaz (06 81 67 86 86)
- ♣ **Droits :** 12 € par paire
- ♣ **Finale de comité :** mercredi 2 février 2022 à Grenoble

Je vous demande de bien vouloir communiquer ces informations à votre partenaire si il n'a pas d'accès à Internet (ou d'adresse électronique valide renseignée sur le site de la FFB).

Vous trouverez ci-jointe la liste des participants à ce tour. **Si votre paire venait à déclarer forfait, je vous serais reconnaissante de me prévenir le plus rapidement possible au 06 81 67 86 86.**

Conformément au règlement des compétitions, il sera interdit de fumer, de vapoter et d'utiliser des téléphones mobiles dans les salles de compétitions pendant le temps de jeu. En cas d'appel à l'arbitre, celui-ci pourrait être conduit à rendre un jugement défavorable à votre égard si vous n'avez pas de feuille de conventions ou si cette dernière est incomplètement remplie.

Mesures sanitaires : le passe sanitaire est obligatoire ainsi que le port du masque

Je vous souhaite bonne chance et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La Responsable du district
Charlotte BABAZ

Annecy, mardi 21 Décembre 2021

1 Catégorie 4 : Tous les systèmes à l'exclusion de ceux classés SHA et toutes les conventions à l'exclusion de celles classées conventions inhabituelles sont autorisés. Les ouvertures de 2♣ à 3♠ ne garantissant pas 12H doivent spécifier une couleur d'au moins 4 cartes (à l'exception de 2♣ ou 2♦ multi).

Liste des paires convoquées

1	M. Vincent PUTZ - 40 Mme. Armelle DU NOYER - 40	80
2	M. Bertrand DE CATHELINÉAU - 40 Mme. Ornella VENTURINI - 40	80
3	M. Olivier-Hervé MARTIN - 40 Mme. Elsie MARTIN - 38	78
4	M. Robert SEGRETAIN - 40 Mme. Isabelle VIEVILLE - 36	76
5	M. Bernard BLANC - 38 Mme. Marie Thérèse DUCRETTET - 38	76
6	Mme. Jane COPP - 40 M. Bernard ANTHOINE - 34	74
7	Mme. Christine BONZY - 38 M. Jacques SOYER - 36	74
8	Mme. Nelly ARNOUX - 38 M. Jacques DIEBLING - 36	74
9	Mme. Claudine VARLOTEAU - 38 M. Patrice MOREAUX - 36	74
10	M. Jean Marc RICHARD - 34 Mme. Eliane HEPP - 38	72
11	M. Albert GIBELLO - 36 Mme. Elisabeth TRIME - 36	72
12	Mme. Maya BILLOUX - 36 M. Alain THIERRY - 36	72
13	M. Alain COONE - 34 Mme. Victoria CURZON - 36	70
14	M. Jean VIOLET - 38 Mme. Catherine PELLARIN - 32	70
15	M. Gérard PAGET - 38 Mme. Annie TULAS - 32	70
16	M. Alain NOGUES - 34 Mme. Dominique SAGOT - 34	68
17	M. Roland LOUBOUTIN - 20 Mme. Elisabeth MULLER - 32	52
18	M. Jacques BERTAT - 26 Mme. Anne Marie BOUCHAUD - 26	52